

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELÉ CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION

CC_2021_118

OBJET :

AFFAIRES GENERALES

Actualisation du projet de territoire

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 41

Suppléants présents : 2

Procurations : 6

Nombre de votants : 49

Présents :

Luc FOUTRY, Président

Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente

Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président

Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente

Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président

Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président

Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente

Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président

Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente

Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Hélène FOUACHE, Françoise RESZEL-MATHIS

Ont donné pouvoir :

Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS

Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE

Carine JOURDAIN, procuration à Ludovic ROHART

Thierry LAZARO, procuration Marie CIETERS

Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS

Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSE

Absents excusés :

Michel DUPONT, remplacé par sa suppléante Hélène FOUACHE

François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS

Odile RIGA, Vinciane FABER, Yves LEFEBVRE, Jean-Luc LEFEBVRE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 juillet 2021

Délibération CC_2021_118

AFFAIRES GENERALES

Mise à jour du Projet de territoire de la Pévèle Carembault, horizon 2026

Pévèle Carembault : campagne moderne, terre d'avenir.

Le Conseil Communautaire,

Considérant que le Projet de territoire de la Pévèle Carembault s'est construit en 2016 dans le cadre d'un débat public mené avec le concours de la Région des Hauts de France.

Qu'ainsi, les habitants, acteurs locaux, membres du Conseil de développement, agents, élus communautaires et municipaux ont pu élaborer ensemble ce document cadre présenté officiellement le 6 juillet 2017.

Considérant que le projet de territoire présente ainsi une vision partagée, à l'horizon 2026, d'une « Pévèle Carembault : campagne moderne, terre d'avenir ».

Considérant que les crises sanitaire, environnementale, sociale et économique que nous traversons sont venues renforcer la cohérence de ce projet. Les 5 ambitions, que s'est fixée la Pévèle Carembault au sein de ce document cadre, sont également particulièrement d'actualité à l'heure de l'émergence de la notion de résilience ou plus simplement d'adaptation aux changements :

- la proximité,
- la qualité,
- le collectif,
- l'équilibre,
- l'adaptation (en remplacement voulu en 2021 de l'ambition « Référence » fixée en 2017).

Considérant que le cadre que s'est ainsi donnée la Pévèle Carembault guide les politiques et actions mises en œuvre à travers 5 dimensions :

TERRITOIRE CONNECTE

Permettre aux habitants de bénéficier des nouvelles perspectives offertes par le numérique et améliorer les conditions de déplacement.

TERRITOIRE EN TRANSITION ECOLOGIQUE

Réussir collectivement le pari d'une transition écologique profitable à tous en reconquérant la qualité écologique des espaces et en réduisant les risques d'inondation.

TERRITOIRE FAMILIAL

Proposer un parcours résidentiel attractif ainsi qu'une offre de services de qualité adaptées à tous les âges de la vie.

CAMPAGNE VIVANTE

Cultiver une vie locale dynamique basée sur les spécificités de la Pévèle Carembault que sont le patrimoine témoin de l'identité rural, l'activité agricole diversifiée, le dynamisme culturel et associatif.

TERRE D'ENTREPRENEUR

Créer un écosystème stimulant le développement durable des entreprises pévéloises au service de l'emploi local.

Considérant qu'en 2020 et 2021, il a été décidé de mettre à jour le projet de territoire de la Pévèle Carembault, de questionner la pertinence des objectifs inscrits, de faire le point sur les actions et projets menés durant les 4 années précédentes et de mettre en évidence les principaux projets à engager durant les 6 prochaines années.

Que pour mener ce travail, les élus communautaires ont été invités à participer à deux séries de cinq webinaires.

Que la première série de webinaires organisée en fin d'année 2020 a permis aux élus communautaires de se rappeler les engagements et objectifs pris en 2016 et de faire le point sur les différentes actions et projets menés sur la période 2016, 2020.

Considérant que la deuxième série de webinaires organisée en janvier et février 2021 a eu pour objectif d'actualiser les différents objectifs, d'y apporter des précisions et de mettre en avant les projets à engager durant les années à venir.

Que la mise à jour du projet de territoire se structure en trois étapes au niveau des engagements ou des objectifs :

- Actions réalisées 2016 – 2020
- Précisions 2021
- Actions à réaliser 2021 – 2026

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE (par 47 voix POUR, 0 voix CONTRE, 2 ASTENTIONS (Régis BUE, Isabelle LEMOINE) sur 49 VOTANTS)

- ***De valider l'actualisation du projet de territoire de la Pévèle Carembault, horizon 2026 - Pévèle Carembault : campagne moderne, terre d'avenir.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRE



Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_118-DE

